



## Déclaration liminaire des représentants CGT au CDAS du 18 novembre 2021

Nous souhaitons profiter de cette réunion du CDAS pour porter des interrogations et inquiétudes

- S'agissant des rémunérations :

Le récent message de Bruno Le Maire notre ministre pour remercier l'engagement des agents du Ministère des Finances pendant la crise sanitaire ne nous laisse pas dupes.

Même si l'attribution d'une prime est louable, il n'en reste que le compte n'y est pas. Il s'agit de saupoudrage car le point d'indice des traitements n'évolue pas. Il faut un rééquilibrage pérenne. Le quoi qu'il en coûte ne doit pas être fait au détriment des agents de la Fonction Publique.

- Restructurations à MAGENTA :

Une période délicate va s'ouvrir en début d'année avec le déménagement des services et avec en toile de fond les restructurations des services.

Suppressions de postes, recours massifs à des emplois contractuels, la gestion des ressources humaines se précarise. La baisse du nombre de candidats aux concours révèle que nos missions n'attirent plus voir rebutent. Le Service Public est mis à mal.

- Difficultés à souligner avec le CENTRE DE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (CSRH)

Nombreux agents signalent les difficultés de communication avec le CSRH notamment au niveau des contrôles a posteriori sur les éléments de rémunérations.

Les rattrapages sont fait sans informations préalables et sans propositions d'échelonnement souple.

D'une manière générale, on souligne les lenteurs de traitement des demandes des agents.

Cette politique de regroupement des services illustre bien que cette rationalisation est délétère tant pour les agents que pour les usagers.

Dans leur quotidien les agents ont le sentiment d'être jugés.

Est-ce là un accompagnement approprié ?

- Doute sur l'engagement du Ministère dans l'action sociale et les effectifs de l'action sociale :

Qu'en est-il du projet de la création d'un poste de délégué interrégional ? Quel impact sur la délégation départementale. Il ne faut que ce soit encore le prétexte de supprimer des postes.

- Qu'en est-il de l'avenir des résidences EPAF ?

Les agents des Finances ne doivent être les victimes du sabordage insidieux menés depuis des années du fait du mauvais entretien des résidences.

- Dans le cadre du CDAS

Nous souhaiterions une meilleure prise en compte des retraités qui doit passer par une réévaluation des contributions accordées, et l'attribution d'office de siège(s) au CDAS.

Les retraités souhaiteraient s'impliquer et être davantage impliqués dans l'organisation des actions menées par le CDAS.

A ce titre il pourrait être mentionné sur le site de l'ENSAP un message aux retraités pour leur rappeler leur place et participation au niveau des œuvres sociales.

La CGT reste attachée à un service social de qualité. Le bien-être au travail des agents reste sa principale préoccupation.